



# Linky : en Dordogne, les pro-moratoire s'organisent

Publié le 25/08/2016 . Mis à jour à 10h37 par Simon Hamy



Le compteur électrique Linky arrive dans les foyers. ©

DR

## Des collectifs de Dordogne, du Lot, de Corrèze et de Gironde se sont réunis contre le nouveau compteur électrique

Le compteur électrique "intelligent", Linky, lève encore des boucliers. 30 personnes de quatre départements (**Dordogne, Lot, Corrèze et Gironde**) se sont réunies à Saint-Julien-de-Lampon, au sud de Sarlat, le 13 août. Le but : **former une coordination interdépartementale**, afin d'apporter du poids à la demande de dialogue citoyen. "Il y a une grosse force d'inertie des pouvoirs en place et d'Enedis concernant [les craintes des citoyens](#)", affirme David Coutant, à l'origine du rassemblement. "Notre but est simple : **obtenir un moratoire national sur Linky** en ayant le plus de signataires possibles. 80 % de la population n'est même pas au courant de l'arrivée du compteur dans nos foyers."

### Les maires dans le rang

Linky, qui possède un ordinateur intégré permettant de recevoir des commandes à distance, mais aussi d'envoyer ses données, a commencé à être installé depuis décembre dans les foyers français. Enedis (ex-ERDF) vise le remplacement de **35 millions d'unités d'ici 2021**.

En Dordogne, **11 communes avaient opté pour une délibération sur le sujet**, avant de se voir notifier par la préfecture et Enedis de leur non-qualification à décider ou non de l'installation, et donc, de **l'illégalité d'une telle démarche**.

#### La rédaction vous conseille

- Le compteur Linky, un indic dans la maison
- Dordogne : des habitants et des communes refusent les compteurs Linky

Martin Slaghuis, maire de Badefols-sur-Dordogne, l'une des communes concernées, admet être "pour le choix des citoyens sur le sujet. Nous allons devoir plier sur la délibération, mais **les citoyens continuent à nous transmettre beaucoup de doutes sur Linky**. On fait des mairies les propriétaires d'installations non désirées. En cas de défaillance, ce sont les maires qui prendront".

Le Syndicat départemental d'énergies (SDE 24), lui, campe sur ses positions : "L'engagement que nous prenons auprès des citoyens, c'est d'**augmenter la vigilance des contrôles lors des installations de compteurs**. Nous veillerons à ce que toutes les règles soient respectées scrupuleusement."

**SUR LE MÊME SUJET**



## **Polémique sur le compteur Linky : des ondes électromagnétiques pas si nocives ?**

Selon l'Agence nationale des fréquences, les champs électromagnétiques émis par le compteur Linky sont équivalents à ceux d'une télé, des lampes ou des chargeurs



## **Compteur électrique Linky : comprendre la polémique**

Des communes les refusent, des associations dénoncent sa dangerosité. Mais pourquoi les nouveaux compteurs Linky font-ils polémique ?